



Madame La Préfète,

Allez-vous accepter la mise en place du "Nouveau Réseau de Proximité", projet présenté le 16 octobre 2020 par le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Aude, qui va se traduire dès 2021 par la suppression de trois trésoreries (Bram, Cuxac-Cabardès et Peyriac-Minervois), le transfert du recouvrement de l'impôt de trois autres trésoreries et le passage en antennes des trésoreries de Castelnaudary et Quillan, dans un contexte où les services publics de proximité sont indispensables pour les citoyen(ne)s (notamment les plus fragiles) et dans un département qui est le deuxième plus pauvre de France après la Seine-Saint-Denis ?

Nous vous rappelons que tous les élu(e)s audois(es) sont opposé(e)s à ce « Nouveau Réseau de Proximité » et demandent sa suspension : en témoignent notamment les courriers adressés courant novembre au Premier Ministre par la Présidente du Conseil Départemental et le Président de l'Association des Maires de l'Aude, par la Sénatrice, madame Gisèle Jourda, le Sénateur monsieur Sébastien Pla, etc ...

De nombreuses actions ont été menées sur les lieux des trésoreries susceptibles de fermer en 2021 et 2022 : les élu(e)s (maires, présidents d'EPCI, conseillers départementaux, sénateur, sénatrice, député(e)s) s'opposent à ces fermetures, les usagers ont signé des pétitions pour le maintien des structures, de même que les agent(e)s des Finances Publiques.

Le CHSCT des Finances de l'Aude a, par ailleurs, voté une résolution adoptée à l'unanimité le 13 octobre 2020 demandant l'abrogation du projet en raison des risques psychosociaux pour les personnels et exigeant la concertation promise.

Dans le département de Corse du Sud, nous vous indiquons enfin que le Préfet de Corse, monsieur Pascal Lelarge, a annoncé le 1^{er} décembre 2020 que, suite aux diverses mobilisations, la fermeture des trésoreries dans le département était suspendue.

L'intersyndicale des Finances Publiques de l'Aude vous demande donc aujourd'hui d'effectuer la même démarche.

Accepter la mise en place du « Nouveau Réseau de Proximité » dans l'Aude dès le 1er janvier 2021 serait en effet un véritable déni de démocratie !!

L'intersyndicale des Finances Publiques de l'Aude (Solidaires Finances Publiques – FO - CGT)